

Préfecture

P / PREF

Affiches, décrets préfectoraux non signés : inventaire détaillé

1. Décret du préfet : chemin barré aux gens et au bétail à cause de la fièvre aphteuse (sans date)
21 cm X 47 cm (paysage)
2. Décret : chemin interdit au public et au bétail en raison de la fièvre aphteuse. Amende de 30 à 2000 fr., avec éventuellement peine d'emprisonnement (après 1920)
28 cm X 47 cm (paysage)
3. Décret : séquestre renforcé pour cause de fièvre aphteuse. L'entrée et la sortie de la ferme mise sous séquestre renforcé pour cause de fièvre aphteuse sont interdites aux gens comme aux animaux. Mesures à prendre, amendes et emprisonnement (après 1920)
37 cm X 35 cm, verso en allemand
4. Affiche : mesures contre les épidémies. Extrait de l'ordonnance du Conseil-exécutif du 4 novembre 1898 concernant les maladies épidémiques.
50 cm X 30,5 cm
5. Affiche : mesures contre la fièvre aphteuse dans les districts de Courtelary et Moutier, 23 août 1939. Liste des fermes concernées dans la commune de Péry, mesures à prendre amendes et emprisonnement.
41 cm X 25 cm
6. Décret du préfet : séquestre à cause de fièvre charbonneuse (charbon bactérien). Mesures à prendre, amendes et emprisonnement (après 1920)
36 cm X 45 cm (paysage), verso en allemand
7. Décret du préfet : séquestre pour cause de rouget du porc et de peste porcine. Mesures à prendre, Amendes et emprisonnement (après 1920)
35 cm X 50 cm (paysage), verso en allemand
8. Décret du préfet : séquestre pour cause de rouget ou de pneumoentérite du porc et de peste porcine. Mesures à prendre, amendes et emprisonnement (après 1920)
36 cm X 50 cm (paysage). Verso en allemand
9. Décret du préfet : ban d'étable. Amende (après 1872)
33 cm X 50 cm (paysage)